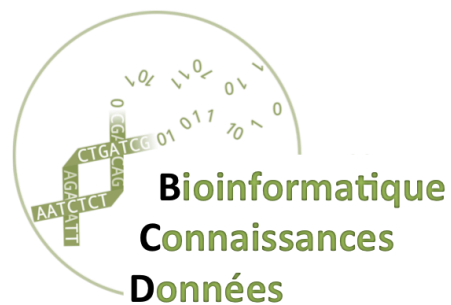


# Petit guide à l'usage des étudiants du parcours Bioinformatique, Connaissances, Données (BCD) du Master Sciences et Numérique pour la Santé (SNS)

[sns.edu.umontpellier.fr](http://sns.edu.umontpellier.fr)



2016-2017

**Anna-Sophie Fiston-Lavier**

Responsable du parcours BCD du master SNS  
Enseignant-chercheur Université de Montpellier  
Département Informatique – Faculté des Sciences  
Institut des Sciences de l'Evolution



Félicitations, votre candidature au **parcours Bioinformatique, Connaissances, données (BCD) du Master Sciences et Numérique pour la Santé (SNS)** de la Faculté des Sciences de l'Université Montpellier a été retenue.

Avant toutes choses, il est important de rappeler que la formation est assurée par une équipe pédagogique investis et motivés. Nous attendons donc de vous **du sérieux et de l'assiduité à TOUS les cours et ainsi que réunions même impromptues**. Votre présence pourra être requise du lundi au vendredi de 8h à 20h.

Afin de vous aider au mieux dans ce sens durant ces deux années de formation, je vous propose ce petit livret. Il contient des informations pratiques sur votre scolarité et formation avec des liens utiles. Non exhaustif, n'hésitez pas à faire remonter vos commentaires en espérant cependant que ce livret soit le plus exact possible.

## **Table des matières**

### **1 Un Master et trois parcours**

- 1.1 Le master SNS
- 1.2 Les trois parcours du Master SNS
- 1.3 Où ?
- 1.4 Quand ?
- 1.5 Comment ?

### **2 Première étape : Les inscriptions**

- 2.1 Inscription administrative
- 2.2 Activation de votre compte informatique
- 2.3 Inscription pédagogique

### **3 Présentation brève des UE**

- 3.1 Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)
- 3.2 UE de Master 1
- 3.3 UE de Master 2
- 3.4 Stage - Démarches à suivre (mail type)/ La convention, qui doit signe ?

### **4 Organisation de la formation BCD**

- 4.1 Emploi Du Temps (EDT)
- 4.2 Site du master
- 4.3 Election des représentants des promos

### **5 Communication au sein du parcours**

- 5.1 Réunions de pré-rentrée et de bilan
- 5.2 Remise de diplômes des Master 2
- 5.3 Les Réunions Metic
- 5.4 Les « Montpellier Omics Days »
- 5.5 Les autres réunions

### **6 Règles de vie**

### **7 Liens utiles**

### **8 Mémo**

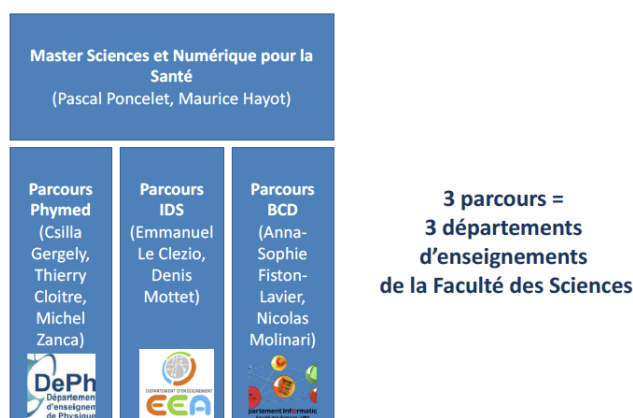
### **9 Sources**

# 1 Un Master et trois parcours

## 1.1 Le master SNS

Le master Sciences et Numérique pour la Santé (SNS) répond à un appel fort dans les métiers de la Santé mais également les métiers des sciences du vivant. Les évolutions démographiques, le vieillissement de la population, les progrès généraux de la médecine, la recherche de la sécurité, la complexité des processus, le développement de nouvelles molécules, les évolutions technologiques de la médecine accroissent les exigences en matière de santé. Tant en termes de recherche thérapeutique que d'organisation du système de soins et de besoins individuels, les attentes sont fortes et les demandes pointues. Le numérique est donc devenu incontournable. Pour répondre à spécifiquement à cet appel, trois parcours ont été mis en place.

## 1.2 Les trois parcours du Master SNS



Un master bi-diplômant :

Parcours élève école IMT en double diplôme

Ecole IMT					S05	S06	S07	S08	S09	S10
SNS									M2 S3	M2 S4
	Bac + 1	Bac + 2	Bac + 3	Bac + 4	Bac + 5					

Parcours étudiant université en double diplôme 2017

Ecole IMT								S07	S08	S09	S10
SNS				L3 S1	L3 S2	M1 S1	M1 S2				M2 S4
	Bac + 1	Bac + 2	Bac + 3	Bac + 4	Bac + 5	Bac + 6					

Parcours étudiant université en double diplôme 2015, 2016

Ecole IMT									S08	S09	S10
SNS				L3 S1	L3 S2	M1 S1	M1 S2	M2 S1			M2 S4
	Bac + 1	Bac + 2	Bac + 3	Bac + 4	Bac + 5	Bac + 6					

Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter le site du master .  
[sns.edu.umontpellier.fr](http://sns.edu.umontpellier.fr)

### 1.3 Où ?

#### *L'Université de Montpellier*

L'Université Montpellier (UM ; <http://www.umontpellier.fr/>) regroupe plusieurs composantes d'enseignement dont la Faculté de Médecine (<http://medecine.edu.umontpellier.fr/>) et la Faculté des Sciences (FdS ; <http://www.fdsweb.univ-montp2.fr/>) qui est la plus grosse composante. Cette dernière regroupe plusieurs départements d'enseignements, qui peuvent parfois partager des formations comme le master SNS, qui est associé aux départements d'informatique, d'électronique et de physique. Notez que le parcours BCD est associé au département d'informatique.

#### *Les campus du Triolet et de Saint Priest*

L'UM comprend plusieurs campus sur plusieurs sites. La grande majorité des cours sera dispensé sur les campus du **Triolet (2 place Eugène Bataillon, Montpellier)** et de **Saint Priest (860 rue de Saint Priest, Montpellier)**. Quelques cours pourront être dispensés à la Faculté de Médecine et la Faculté de Pharmacie. Les travaux dirigés sur machine seront principalement planifiés dans les salles informatisées des bâtiments 5 et 6.



La partie administrative de votre scolarité est à traiter auprès de La FdS, localisée au bâtiment 30 du Campus du Triolet. Cependant **la coordinatrice du master SNS, Madame Claudie Fabry**, est localisée sur le campus Saint Priest. Pour les informations purement administratives, veuillez donc la contacter par mail ([claudie.fabry@univ-montp2.fr](mailto:claudie.fabry@univ-montp2.fr)), par téléphonique (+33 (0)4 67 14 96 21) ou vous déplacer directement au bâtiment 1 du campus Saint Priest au heures d'ouverture du secrétariat (8h30 à 12h puis 13h30 à 17h).

Afin de faciliter vos démarches, des permanences dans mon bureau au bat 22 1<sup>er</sup> étage sur le campus du Triolet vont être mises en place le mois précédent le début de chaque semestre.

Vous êtes également invités à vous rapprocher du département informatique qui se situe au bâtiment 16 sur le campus du Triolet.

#### 1.4 Quand ?

Ci-dessous vous trouverez le calendrier universitaire pour les masters :

##### 1<sup>er</sup> Semestre

Semaine de pré-rentrée : du **29 août 2016** (matin) au 2 septembre 2016 (soir)  
Début des cours : 5 septembre 2016  
Fin des cours : 17 décembre 2016  
Révisions - 1<sup>ère</sup> session : 2 janvier 2017  
Examens - 1<sup>ère</sup> session : du 3 janvier 2017 (matin) au 13 janvier 2017 (soir)  
Examens - 2<sup>ème</sup> session : du 27 mars 2017 au 31 mars 2017

##### Vacances :

Vacances d'automne du 26 octobre 2016 au jeudi 3 novembre 2016  
Mardi 1er novembre 2016  
Vendredi 11 novembre 2016  
Dimanche 25 décembre 2016  
Dimanche 1er janvier 2017  
Vacances de fin d'année du 17 décembre 2016 au 2 janvier 2017

##### 2<sup>ème</sup> Semestre

Début des cours : 16 janvier 2017  
Fin des cours : 12 mai 2017  
Révisions - 1<sup>ère</sup> session : 15 mai 2017  
Examens - 1<sup>ère</sup> session : du 16 mai 2017 (matin) au 29 mai 2017 (soir)  
Examens - 2<sup>ème</sup> session : du 23 juin 2017 (matin) au 30 juin 2017 (soir)  
Révisions, soutiens, sorties et TP d'UE en CC : du 29 mai 2017 au 22 juin 2017

Vacances d'hiver du 11 février 2017 au 20 février 2017  
Vacances de printemps du 8 avril 2017 au 18 avril 2017

Autre jours fériés :  
Lundi 17 avril 2017  
Lundi 1er mai 2017  
Lundi 8 mai 2017  
Jeudi 25 mai 2017  
Lundi 5 juin 2017

## 1.5 Comment ?

### *Les ressources pédagogiques*

L'Environnement Numérique de Travail (ENT) est une plateforme informatique qui sert de point d'entrée d'accéder à l'ensemble des ressources de l'université. Parmi les ressources vous trouverez l'emploi du temps des formations, les supports de cours, ainsi que vos résultats. Cette plateforme vous servira également de pont de communication avec vos enseignants ou encore le service informatique.

### *Les ressources informatiques*

Après l'activation de votre compte, vous pourrez utiliser les 800 ordinateurs et l'ensemble des services offerts par le Service Informatique de la FdS (SIF), vous pouvez, dès le lendemain de l'activation de votre compte, vous connecter à l'application compte SIF et ouvrir votre compte :

<https://comptesif.info-ufr.univ-montp2.fr/>

Parmi les services offerts :

- Un poste de travail sous GNU/Linux (Xubuntu) avec l'environnement de bureau XFCE,
- Un poste de travail sous Windows 7,
- Un dossier de stockage personnel d'une capacité de 2Go accessible depuis les deux systèmes d'exploitation,
- L'accès à plus d'une centaine de logiciels,
- Accès en libre-service, en dehors des heures de TP, aux postes informatiques du bâtiment 6 (campus Triolet),
- Accès distant à votre bureau Linux,
- Un quota d'impression de 50 pages par semestre

Le prêt de matériel informatique peut également être proposé en cas de besoin si justification valable.

Si problème :

- Pendant les horaires de TP :

- déplacez-vous jusqu'à l'accueil physique situé au Bât 10 (entrée milieu du bâtiment côté bât. 11, panneau indicateur DSI)
- faire un ticket (sur ENT, onglet ASSISTANCE / Centre de service)
- pour les urgences téléphonez au **04 34 43 22 22**

- Hors horaires de TP : faire un ticket (sur ENT, onglet ASSISTANCE / Centre de service)

## 2 Première étape : Les inscriptions

### 2.1 Inscription administrative

Votre scolarité démarre lors de votre inscription administrative gérée par le service de la Scolarité de la FdS. Pour ce faire, **vous devez remplir formulaire d'inscription et vous acquitter des droits d'inscription**. La scolarité vous remettra ensuite le scol'pass ainsi que tous les papiers administratifs comme votre certificat de scolarité, votre carte d'étudiant, vos attestations de réussite et relevés de notes. La procédure d'inscription est détaillée sur le site de la FdS : <http://www.fdsweb.univ-montp2.fr/inscriptions/>.

### 2.2 Activation de votre compte informatique

Seulement une fois votre inscription administrative effectuée, vous pourrez accéder aux ressources pédagogiques et informatiques de la FdS.

Pour accéder à ces ressources, vous devez **ACTIVER VOTRE COMPTE**. **Après votre inscription administrative, la scolarité vous fournira le scol'pass**. Pour votre première connexion, vous aurez besoin de saisir :

**Votre nom de connexion et votre mot de passe par défaut**



## SCOL'PASS 2014/2015

L'étudiant doit toujours être porteur de sa  
carte multiservices (carte étudiant)  
qui est strictement personnelle.

Elle sera requise pour l'entrée en salles de cours et salles  
d'examens, chaque fois que les autorités universitaires en  
feront la demande, ainsi que pour votre réinscription.

Activez votre compte informatique pour bénéficier :

- d'une adresse mail UM, recevoir des informations de  
l'Université et de vos enseignants,
- d'un accès à l'ENT, portail de services numériques de  
l'UM, consulter votre emploi du temps, les cours mis en  
ligne, les annonces de la scolarité, vos relevés de notes...

  
<https://ent.umontpellier.fr>

## SCOL'PASS 2014/2015

Nom patr. : **NOM**  
Prénom : **PRENOM**  
Né(e) le 01/01/1994 à MONTPELLIER

**Composante d'inscription : SCIENCE**

Inscription aux étapes :  
Nom du diplôme **\*UM21499999\***  
UM21499999

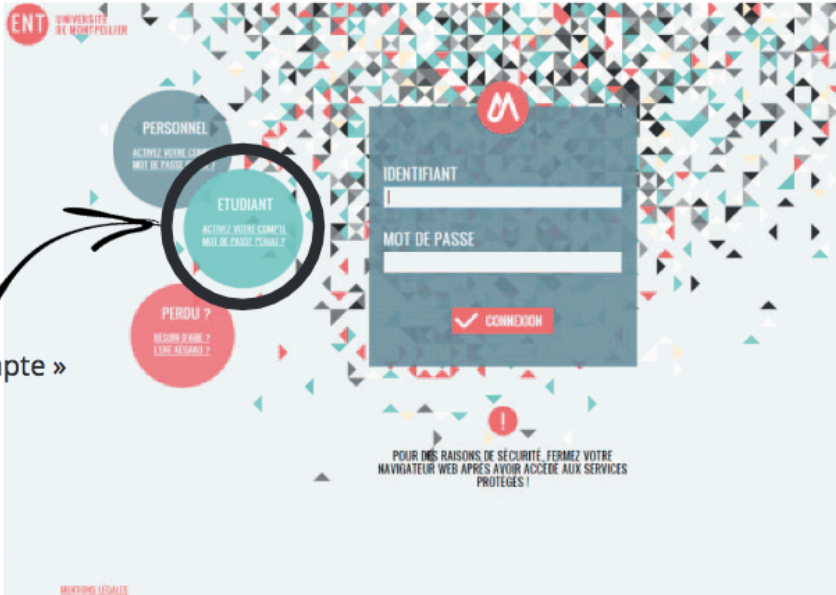
Statut : Etudiant  
Non affilié(e) à la sécurité sociale étudiante  
Centre payeur :

Mél : prenom.nom@etu.umontpellier.fr  
**Identifiant : prenom.nom@etu.umontpellier.fr**  
**Mot de passe provisoire : 256556011994**

Ce document est destiné à votre usage personnel et ne remplace en  
aucun cas votre carte étudiant multiservices. Il vous sera réclamé en  
cas de perte ou de vol de votre carte multiservices.

Dans un premier temps, rendez-vous sur <https://ent.umontpellier.fr>

Cliquer sur  
« Activer votre compte »



**Suite à voir sur le guide de l'UM.**

## 2.3 Inscription pédagogique

Après votre inscription administrative, valable pour un an, vous pourrez vous pencher sur votre inscription pédagogique au début de chaque semestre. Pour ce faire, vous devez choisir les UE proposées que vous suivrez lors de chaque semestre, période pour laquelle vous serez convoquée aux examens.

En accord avec votre projet professionnel, le choix des UE devra se faire pour un total de 30 ECTS pour European Credits Transfer System (voir partie 3). Sur dérogation, ce total peut atteindre jusqu'à 35 ECTS *via* l'ajout d'UE optionnelles.

Votre choix devra également être validé par le responsable de formation (moi). L'inscription pédagogique (IP), qui correspond au choix des UE, est un contrat semestriel entre l'étudiant et la FdS. La signature de ce contrat par les deux parties sera nécessaire. Je tiens à rappeler que **vos** **assiduité pour les UE choisies sera par la suite suivie par le responsable de formation.**

Les IP permettant de prévoir les effectifs et ainsi de constituer les groupes de et d'organiser les enseignements, de convoquer les étudiants aux examens. Il est donc primordial que les IP se fassent le plus tôt possible. **Votre choix pour le premier semestre devra être fait avant le 19 septembre dernier délai.**

Vous trouverez la liste des UEs sur le site du parcours BCD ou dans l'« offre de formation » du site de l'UM. **Les UEs vous seront également brièvement présentées durant la réunion de pré-rentree du 29 aout 2016.**

## 3 Présentation brève de la formation

Le parcours BCD se compose de 4 semestres qu'il vous faut obtenir : S1 et S2 en M1 et S3 et S4 en M2. La poursuite en M2 est conditionnée par l'obtention des 2 semestres de M1 (S1 et S2). L'obtention du Master donne 120 ECTS (European Credits Transfer System). Chaque semestre est composé d'UE. A chaque UE est associé un certain nombre d'ECTS. L'obtention d'un semestre se fait par acquisition de toutes les UEs le composant ou par compensation entre les UEs du semestre.

Une UE (ainsi que ses ECTS) est acquise si vous avez au moins 10 à l'UE. Un semestre est obtenu si vous avez au moins 10 à la moyenne des UEs composant ce semestre. Attention, un semestre peut donc être obtenu sans que l'ensemble des UE le composant soit acquis. Seule une UE acquise permet d'obtenir le nombre d'ECTS qui lui est associé.

### 3.1 Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)

Les enseignements sont organisés en cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) ou travaux pratiques (TP). Chaque UE possède ses propres modalités de contrôle des connaissances qui peuvent contenir : du CC (Contrôle Continu), des épreuves de TP (travaux pratiques), et des examens oraux et/ou écrits. Les détails

des modalités de contrôle de chaque UE sont disponibles sur le site : <http://www.fdsweb.univ-montp2.fr/actualites-l-et-m/modalites-de-contrôle-de-connaissances-examens-1003>. Pour chacun des semestres composant le master, deux sessions d'examen sont proposées. En règle générale : l'accès à la session 2 est possible pour tout étudiant n'ayant pas acquis (note < 10) ou validé par compensation une UE à la première session. A l'issue de la seconde session, on conserve pour chaque UE, la meilleure note d'examen obtenue entre la première et deuxième session (en revanche le classement reste celui de la première session).

Il est depuis peu possible de renoncer à l'obtention d'une UE acquise à la 1ère session. Pour cela, il faut dès la réception des notes transmettre une demande de renonciation au service de la scolarité ainsi qu'à l'enseignant responsable s'il est l'organisateur de l'épreuve. Il est important de noter que en cas de renonciation, l'étudiant renonce à acquérir son semestre ainsi que son année en première session.

Dans tous les cas, vous recevrez une convocation à vos examens précisant la date et le lieu de l'examen. La présence aux examens est fortement recommandée. Une fois la session d'examen terminée, les notes sont reportées sur l'ENT où vous pourrez, après un certain délai, les consulter. La planification des consultations doit s'organiser en fonction des enseignants. La priorité sera donnée aux étudiants ayant les notes les plus basses. Si vous constatez un problème, réagissez très rapidement, avant que les jurys de session ne se tiennent. Les jurys de session, puis les jurys d'années, sont organisés par le responsable de formation, moi et donnent lieu à l'édition par le service de la scolarité de Procès Verbaux (PV) qui font foi de vos notes.

### 3.2 UE de Master 1

#### Cours de remise à niveau

Semestre	Modalités	Mutualisation	Code U.E.	Intitulé	Responsable(s)	ECTS
0	2 UE au choix	IPS/géomatique/Physique-info/PhyMed/SSV	HMIN114M	Prolégomènes algorithmiques	Alban Mancheron (FDS), Anne-Muriel Chifolleau (FDS)	0
		IDS/PhyMed	HMSN103	Prolégomènes : notions de bases de la santé	Maurice Hayot (Médecine)	0
		IDS/PhyMed	HMSN104	Prolégomènes : biologie cellulaire et fonctions biologiques	Paul Mangeat (FDS), Alain Chavanieu (Pharma)	0

S1

1	Obligatoire	IDS/PhyMed	HMSN109	Projet M1 BCD	Alban Mancheron (FDS)	5
		IDS/PhyMed	HMSN108	Structures et problématiques de Santé	Maurice Hayot (Médecine)	5
		IDS/PhyMed	HMSN115	Économie et organisation Santé	Mounir Mokhtari (IMT)	2,5
		IDS/PhyMed	HMSN114	Conférences Médecine et TIC	Gérard Dray (EMA)	2,5
	1 UE au choix	IPS	HMIN112M	Systèmes d'information et Bases de données	Isabelle Mougenot (FDS)	5
		Info[Decol/Imagina/Aigle]	HMIN106M	Bases de données avancées	Annie Chateau (FDS), Anne-Muriel Chifolleau (FDS)	5
	1 UE au choix	IPS	HMIN111M	Programmation	Marianne Huchard (FDS)	5
		Info[Decol/Aigle/Moca]	HMSN116M	Algorithmique du texte	Annie Chateau (FDS)	5
	1 UE au choix	IPS	HMIN113M	Système	Pierre Pompidor (FDS)	5
		Info[Decol/Imagina/Aigle/Moca]	HMIN101M	Réseaux et Télécommunication	Hinde Bouziane (FDS)	5

## S2

2	Obligatoire	IDS/PhyMed	HMSN208	Stage court BCD	Alban Mancheron (FDS)	5
		IDS	HMSN201L	Anglais	Pauline Mac Nish (FDS)	5
		???	HMIN216M	Analyse et conduite de projets	Abdelhak Seriaï (FDS), Éric Bourreau (FDS)	5
	1 UE au choix	---	HMSN204	Info. Biologique & Outils bioinformatiques	Isabelle Mougenot (FDS)	5
		---	HMSN212	Systèmes d'Information en Santé	Gérard Dray (EMA)	5
	1 UE au choix	---	HMSN206	Alignement et phylogénie	Anne-Muriel Chifolleau (FDS), Emmanuel Douzery (FDS)	5
		???	HMIN208M	Extraction de Connaissances dans les Données	Pascal Poncelet (FDS) et Konstantin Todorov (FDS)	5
	1 UE au choix	---	HMSN205	Introduction Algorithmique pour la bioinformatique	Alban Mancheron (FDS)	5
		---	HMSN213	Télémédecine	Maurice Hayot (Médecine)	5
		???	HMSN207	Bases moléculaires de l'expression génique	Nicolas Nègre (FDS)	5

## 3.3 UE de Master 2

## S3

3	Obligatoire	IDS/PhyMed	HMSN307	Projet M2 BCD	Alban Mancheron (FDS)	5
		---	HMSN306	Modélisation Informatique pour les médicaments	Alain Chavanieu (Pharma)	2,5
		???	HMSN301	Analyse de données	Annie Chateau (FDS) et Konstantin Todorov (FDS)	5
	1 UE au choix	---	HMSN304	Structures de molécules	Stefano Trapani (FDS)	2,5
		---	HMSN305	Omique	Alban Mancheron (FDS) et Anna-Sophie Fiston-Lavier (FDS)	2,5
		---	HMSN315	SI en industrie pharmaceutique	Alain Chavanieu (Pharma)	2,5
		---	HMSN312	Analyse du protéome et de l'interactome	Jacques Collinge (Médecine)	2,5
		???	HMIN115M	Technologies du web	Konstantin Todorov (FDS)	5
	1 UE au choix	---	HMIN325M	Technologies du web avancées	Pierre Pompidor (FDS)	5
		???	--	UE du Master Info ou du Master STIC pour la Santé (PhyMed/IDS)	--	5
	1 UE au choix	Info[Moca/Aigle]	HMSN317M	Algorithmique et optimisation pour la Bioinformatique avancées	Annie Chateau (FDS), Séverine Bérard (FDS)	5
		Info[Decol/Aigle]	HMIN311M	Extraction de connaissances avancée	Maguelonne Teisseire (UMR IATE) et Jérôme Azé (FDS)	5
	1 UE au choix	???	HMSN303	Éléments de biologie des systèmes	François Molino (FDS)	5
		---	HMSN313	Habitat intelligent pour la santé	Mounir Mokhtari (IMT)	5

## S4

4	Obligatoire	IDS/PhyMed	HMSN401	Introduction aux entreprises / à la recherche	Emmanuel Le-Clezio (FDS), Alban Mancheron (FDS), Csilla Gergely (FDS)	5
		IDS/PhyMed	HMSN402	Stage en entreprise, structure hospitalière ou laboratoire	Alban Mancheron (FDS)	20
		IDS/PhyMed	HMSN404	Analyse bibliographique / Veille scientifique	Alban Mancheron (FDS)	5

### 3.4 Stages

Le parcours BCD vous offre de nombreuses occasions pour mettre en pratique les connaissances acquises durant la formation mais aussi de s'immerger au sein d'une entreprise, d'un laboratoire ou un CHU.

Nous proposons un stage court de 2-3 mois en M1 (entre mi-avril et mi-juillet) et de 5-6 mois en M2 (entre mi-février et fin août). Ces deux stages donnent lieu à un rapport et une soutenance orale. Ces deux stages précèdent chacun une étude bibliographique à réaliser au semestre précédant le semestre du stage. L'étude bibliographique consiste à réaliser l'état de l'art d'un sujet d'étude dans une entreprise, un laboratoire ou un CHU. L'étudiant se devra de rencontrer et discuter avec l'équipe d'accueil une après-midi par semaine. Cette étude ne nécessite donc **pas de convention de stage**. Cette étude bibliographique ne donne également pas lieu à des oraux.

L'étudiant peut décider de réaliser son stage du semestre 2 au sein de la même équipe. Ainsi, cette étude peut permettre une prise en main plus rapide du sujet si le stage s'effectue sur le même sujet.

Les stages de deuxième semestre donne lieu à la signature d'une convention entre l'étudiant, l'entreprise et son établissement d'enseignement (Article 1 décret 2009-885 du 21 juillet 2009). Il convient donc que les trois parties soient d'accord sur le sujet et période du stage. Aucun stage ne peut débuter avant la signature de la dite convention.

Tous les stages de plus de 2 mois (308h) doivent être obligatoirement gratifiés (le montant de la gratification est fixé à 15% du plafond horaire de la sécurité sociale : minimum légal au 1er Janvier 2015 => 3.60 € / heure.

Après avoir rentrer sur la plateforme Pstage (*via* l'ENT) le sujet du stage, le responsable des stages valide ou non le sujet. Quand le sujet est validé, alors c'est au stagiaire et à son encadrant de stage de signer la version imprimée en 5 exemplaires. Le Directeur de la FdS et le responsable des stages signent en dernier.

Quelques éléments importants :

- le stage doit durer au minimum 300h (soit presque 2 mois).
- il peut commencer dès que vos cours seront terminés, donc à partir de la mi-avril pour le M1 et mi-février pour les M2.
- le stage ne peut se terminer sous aucun prétexte après le 31 août.
- **les soutenances auront lieu vers la mi-juillet du stage de M1 et fin août pour les M2.**
- vous pouvez continuer le stage après la date de soutenance, cependant le stage ne peut se terminer sous aucun prétexte après le 31 août.

### 3.5 Délivrance des attestations et diplôme

En fin d'année universitaire des attestations de réussites devront être fournir à divers organismes (CROUS, Préfecture, Ambassade, ... ):

- Les attestations officielles, seules ayant une valeur juridique, ne peuvent pas être délivrées par le service master du Bat 30 avant signature des Procès Verbaux des jurys et ce quelque soit l'urgence de la situation.(Un PV doit avoir toutes les notes de tous les étudiants, donc attention toutes les soutenances de stages doivent avoir été réalisées).
- Le fait de voir ses notes sur l'ENT ne signifie pas que ces notes sont définitives et que les jurys se sont prononcés. Des attestations provisoires et sous réserves peuvent être délivrées par le responsable de la mention ou du master. Ces attestations n'ont aucune valeur officielle.
- Le circuit de délivrance du diplôme est quant à lui long et dépend en parti du rectorat de l'académie et non pas du service administratif des masters. Plusieurs mois peuvent s'écouler entre la validation par le jury et la réception du diplôme.

## 4 Organisation de la formation BCD

### 4.1 Emploi Du Temps (EDT)

Une fois toutes vos inscriptions réalisées, il ne vous reste plus qu'à suivre les enseignements avec assiduité. Pour cela, vous pouvez trouver l'emploi du temps de la formation sur le site du parcours (<http://sns.edu.umontpellier.fr/master-sciences-numerique-pour-la-sante-montpellier/bcd/enseignement/>) ou bien dans votre ENT (voir onglet « Ma scolarité »). Pour accéder directement à l'EDT de votre formation directement, tapez « BCD » dans la fenêtre de recherche, puis sélectionnez M1 ou M2. Pour chaque créneau, vous avez accès à la salle et aux formations concernées. On peut également accéder directement à l'EDT d'une UE en indiquant dans la fenêtre de recherche le code de l'UE.

**Attention, des changements de salles ou horaires peuvent survenir *via* un problème de logistique du planning ou une modification de l'équipe pédagogique. Veuillez donc bien à vérifier les horaires et salles en priorité auprès des responsables des UEs.**

### 4.2 Site du master

Depuis cette année, un nouveau site pour le master a été développé : [sns.edu.umontpellier.fr](http://sns.edu.umontpellier.fr)

Le site étant exhaustif, les commentaires constructifs sont les bienvenus s'il manque des informations importantes. A ce jour, le site présente chacun des parcours, l'offre de formation, les responsables et autres contacts. L'emploi du temps y est également accessible.

### 4.3 Election des représentants des promos

Afin de faire remonter les informations sur la formation ou questions de la promo, un représentant pour chaque promotion sera élu. **L'élection des représentants devra avoir lieu avant le 1<sup>er</sup> Octobre.**

Le rôle des représentants est d'être à l'interface entre les étudiants et l'équipe pédagogique. Ils se doivent donc de parler au nom des étudiants et s'engagent à être présent à toutes les réunions organisées dans le cadre de la formation. Dans l'impossibilité d'assister à une réunion, un suppléant pourra les représenter. A l'issue des réunions, les représentants diffuseront les différents points abordés.

## 5 Communication au sein du parcours

### 5.1 Réunions de pré-rentrée et de bilan

Le 29 août se tiendra la réunion de pré-rentrée. Au cours de votre formation, plusieurs réunions seront organisées afin de faire le bilan à mi-parcours ou en fin de semestre. Votre présence à ces réunions est fortement recommandé car source d'informations importantes sur la formation. En cas d'absence, Il est de votre devoir de prendre les informations auprès du représentant de la promotion.

### 5.2 Remise de diplômes des Master 2

Depuis quelques années, l'équipe pédagogique du master a mis en place une remise de diplôme pour les étudiants de Master 2. Cette année la remise de diplôme sera organisée le 18 Octobre 2016 à la Faculté de Médecine. Votre présence non obligatoire sera fortement appréciée.

### 5.3 Les Réunions Metic

Dans le cadre de la formation, les rencontres avec les professionnelles sont vivement encouragées. De ce fait, quatre réunions Metic auront lieu les mardis après-midi. Trois d'entre elles aborderont les trois parcours : 18 octobre pour IDS, 15 novembre pour BCD et le mercredi 4 janvier pour PhyMed. **Ces réunions donnent lieu à un rapport à rendre.**

### 5.4 Les « Montpellier Omics Days »

Depuis 2012, les étudiants de M2 BCD sont invités dans le cadre de l'UE Omique à organiser une manifestation scientifique, nommée depuis les « Montpellier Omics Days » ou « MOD ». Cette manifestation a pour but d'immerger les étudiants dans leur future vie professionnelle mais aussi de leur permettre de rencontrer les scientifiques de la région et internationaux à la pointe de l'étude des données en Omics. Les MOD de cette année (MOD2016 : <https://mod2016.com/>) comme les années précédentes ont connues un grand succès avec plus de 120 participants. Ce succès encouragé par la FdS a conduit à l'investissement d'autres formations

universitaires dans l'organisation des MOD.

## 5.5 Les autres réunions

Cette année, deux créneaux ont été banalisés afin de permettre aux étudiants des deux promotions de BCD de participer aux journées du Labex NUMEV (Laboratoire d'excellence info/bioinfo). Le labex NUMEV soutient activement notre formation en apportant une contribution financière aux MODs mais aussi en soutenant la participation de nos étudiants au congrès de Bioinformatique de France (JOBIM). Les journées NUMEV auront lieu le 5 et 6 Octobre 2016. **Votre participation y est obligatoire (le 5 octobre au matin pour les M1 et le 6 octobre au matin pour les M2). Le repas du midi est également prévu : Profitez en pour discuter !**

## 6 Si problèmes

Il semble encore aujourd'hui important de rappeler certaines règles pour le bon déroulement de l'année. Les étudiants doivent respecter leurs engagements envers la formation par leur assiduité et sérieux en cours.

En cas de problème, les étudiants devront suivre la procédure proposée ci-dessous :

- Si vous rencontrez des difficultés au cours de votre scolarité liées à l'enseignement d'une UE, veuillez en référer **en tout premier lieu au responsable de l'UE**. Dans un second temps et si le problème touche plusieurs étudiants, en référer **au responsable de formation** (moi).
- S'il s'agit de difficultés personnelles pouvant troubler votre scolarité, de demandes d'aménagements, de difficultés scolaires importantes, veuillez en référer au plus vite au responsable de la formation.
- S'il s'agit de questions sur votre orientation entre le M1 et le M2, et votre place dans le Master en général, vous pouvez en discuter avec un responsable du Master et un ou plusieurs responsables de spécialités.
- S'il s'agit de difficultés liées à la logistique, contacter le **responsable de la formation** (moi).

## 7 Liens utiles

Vous trouverez sur le site de l'UM et de la Fds des informations complémentaires sur la culture, le sport, la vie associative, la vie pratique, les actions sociales, la santé, le handicap.

**Université de Montpellier** : [umontpellier.fr](http://umontpellier.fr)

**Faculté des Sciences** : <http://www.fdsweb.univ-montp2.fr/>



Sur le site du master, vous pourrez accéder au site de la formation BCD et ainsi aux informations pratiques de la formation. Un accès réservé aux étudiants est en cours de construction. Il sera accessible *via* le mot de passe **Bcd5ns2016**.

**Site du Master SNS** : [sns.edu.umontpellier.fr](https://sns.edu.umontpellier.fr)

**Mailing list pour chaque promo** : [XXX@umontpellier.fr](mailto:XXX@umontpellier.fr)

**Association Astico** : [association-astico.fr](https://association-astico.fr)

**Société Française de BioInformatique (SFBI)** : [sfbi.fr](https://sfbi.fr)

**Institut Français de Bioinformatique** : <http://www.france-bioinformatique.fr>

## 8 Memo

### **Madame Anna-Sophie Fiston-Lavier**

Maître de Conférence Université de Montpellier

Faculté de Sciences - Département Informatique

Place Eugène Bataillon bâtiment 22

1er étage CC065 34095 Montpellier Cedex 05- France

Responsable du parcours Bioinformatique, Connaissance, Données

Master Sciences et Numérique pour la Santé

Institut des Sciences de l'Evolution de Montpellier (UMR CNRS-IRD-UM 5554)

Equipe Evolution, Vecteurs, Adaptation, Symbioses

Mail : [anna-sophie.fiston-lavier@umontpellier.fr](mailto:anna-sophie.fiston-lavier@umontpellier.fr)

Tel : 04 67 14 47 15

### **Madame FABRY Claudie**

Coordinatrice des études du Master SNS

FACULTÉ DES SCIENCES

CC 92000 Place Eugène Bataillon

34095 Montpellier Cedex 5

Mail : [claudie.fabry@umontpellier.fr](mailto:claudie.fabry@umontpellier.fr)

Tel : 04 67 14 96 21

### **Service informatique FdS (DSI)**

Bâtiment 10 (entrée milieu du bâtiment côté bât. 11, panneau indicateur DSI)

Tel : 04 34 43 22 22

### **Service stages de la FdS**

Université de Montpellier - Faculté des Sciences -

Service Relations Entreprises CC 437

Place Eugène Bataillon

34095 MONTPELLIER cedex 5

Mail : [Marie-Josephe.Albet@umontpellier.fr](mailto:Marie-Josephe.Albet@umontpellier.fr) / [fds.relations.entreprises@umontpellier.fr](mailto:fds.relations.entreprises@umontpellier.fr)

Tel : 04 67 14 49 13

Campus Triolet Bâtiment 6 Rez de Chaussée  
du lundi au vendredi de 09h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00 (fermé tous les vendredis  
après-midi)

## **9 Sources**

- Guide de l'étudiant 2016-2017 de la FdS
- Petit guide pour les étudiants / Masters informatique